



SIK ISEA

Schweizerisches Institut für Kunstwissenschaft
Institut suisse pour l'étude de l'art
Istituto svizzero di studi d'arte
Swiss Institute for Art Research

Règlement d'utilisation de la bibliothèque

1. En préambule

La bibliothèque de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA) est spécialisée en histoire de l'art et en art suisse. Avec d'autres bibliothèques scientifiques suisses, elle confie l'exploitation de son système de gestion de bibliothèque et d'utilisation au réseau SLSP Swiss Library Service Plattform SA. SLSP référence les données des fonds de toutes les bibliothèques partenaires dans *swisscovery*.

2. Habilitation et règlement d'utilisation

La bibliothèque est ouverte aux collaboratrices et collaborateurs de SIK-ISEA ainsi qu'à toute personne intéressée. L'utilisation de la bibliothèque de consultation est gratuite; les prêts ne sont pas autorisés. Des exceptions sont toutefois autorisées dans les cas suivants:

Les **collaboratrices et collaborateurs de SIK-ISEA** peuvent emprunter des documents de tous les fonds, dans la mesure où elles/ils remplissent un formulaire de prêt pour chaque titre. Les livres empruntés doivent rester à l'Institut afin qu'ils puissent être également consultés par d'autres visiteur·se·s de la bibliothèque.

Les **ouvrages de référence**: les personnes qui souhaitent travailler à la bibliothèque et effectuer une recherche sur une période prolongée peuvent laisser constituer leur propre ensemble d'ouvrages de référence. Pour chaque ouvrage entreposé sur l'une des étagères prévues à cet effet, un formulaire de prêt doit être rempli. Les livres doivent en tout temps rester accessibles à d'autres chercheur·se·s.

3. Prêt entre bibliothèques

Prêts entrants interbibliothèques: les documents utiles au travail des collaboratrices et collaborateurs de SIK-ISEA, mais que ne possède pas la bibliothèque de SIK-ISEA, peuvent être commandés auprès d'autres bibliothèques. Les frais sont pris en charge par la bibliothèque. Nous n'effectuons pas de prêts interbibliothèques pour des tiers.

Prêts sortants interbibliothèques: sur commande, des copies d'articles ainsi que des ouvrages ne pouvant être obtenus dans d'autres bibliothèques en Suisse (seulement en salle de lecture) peuvent être envoyés à d'autres bibliothèques. Aucune documentation, copie d'article ou scan ne sera envoyé à des particuliers.

4. Places de consultation et de travail

La bibliothèque met à disposition des places de consultation et de travail, un copieur-scanner multifonction et un scanner de livres.

5. Recherches informatiques et wifi

Deux ordinateurs sont à disposition pour les recherches scientifiques dans *swisscovery*, dans d'autres bases de données ou sur Internet. Un accès wifi pour la consultation d'Internet au moyen de son propre ordinateur portable est également disponible. Tout usage abusif d'Internet, tel que la consommation de contenus obscènes ou injurieux (violence, pornographie, etc.), est strictement interdit et entraîne l'exclusion de la bibliothèque.

6. Heures d'ouverture et jours fériés

La bibliothèque est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Les membres de l'Association pour la promotion de SIK-ISEA peuvent aussi consulter la bibliothèque le matin entre 9h30 et 12h00 (guichet fermé). Entre Noël et Nouvel An, l'Institut et la bibliothèque sont fermés. Au besoin, la bibliothèque peut être fermée pour inventaire.

7. Règlement intérieur

Les personnes fréquentant la bibliothèque doivent s'inscrire lors de chaque visite. Par égard aux autres utilisatrices et utilisateurs, merci de bien vouloir respecter le silence. Les téléphones portables doivent être réglés en mode silencieux. Les sacs, serviettes, manteaux, parapluies et autres objets volumineux doivent être déposés au vestiaire ou dans les casiers prévus à cet effet. Des cadenas sont à disposition au guichet. Café et thé peuvent être consommés dans le *Salon vert* au rez-de-chaussée. Il est interdit de manger et de boire du café ou du thé dans l'enceinte de la bibliothèque.